

COMITÉ SYNDICAL

Séance du mardi 26 novembre 2019

Délibération 2019_11_24

Objet: Validation du programme d'actions 2020-2025 du bassin versant du Brivet et des actions identifiées sous maîtrise d'ouvrage du SYLOA

Le vingt-six novembre deux mille dix-neuf, à quatorze heures, dans la salle du Conseil de la Communauté de communes du Pays de Pontchâteau–St-Gildas des bois, s'est réuni le comité syndical du SYLOA, dûment convoqué par courrier en date du douze novembre deux mille dix-neuf, signé par le Président du SYLOA.

Étaient présents

M. Christian COUTURIER, Mme Muriel GUILLET, Mme Chantal BRIÈRE, M. Jean-Yves HENRY, M. René LE YOUDEC, M. Claude CAUDAL, M. Jean TEURNIER, M. Jean-Charles JUHEL, M. Didier PÉCOT, M. Jean-Paul NICOLAS, M. Éric PROVOST.

Absents représentés

M. Nicolas MARTIN donne pouvoir à M. Claude CAUDAL
M. Freddy HERVOCHON donne pouvoir à M. Christian COUTURIER
Mme Claire TRAMIER donne pouvoir à M. René LE YOUDEC
M. Jacques ROBERT donne pouvoir à M. Jean-Yves HENRY
M. Michel BELOUIN donne pouvoir à Mme Muriel GUILLET
M. Christophe DOUGÉ donne pouvoir à M. Jean-Charles JUHEL
Mme Anne LERAY donne pouvoir à M. Jean TEURNIER

Absents Excusés

M. Jean CHARRIER

Nombre de votants: 18 (dont 7 pouvoirs)

Secrétaire de séance: Mme Chantal BRIÈRE

EXPOSÉ DES MOTIFS

Le programme d'actions 2020-2025 est décliné à l'échelle de 6 masses d'eau superficielle du bassin versant du Brivet et des 2 masses d'eau souterraine. Il a été validé par le Comité de pilotage le 10 octobre 2019 et par le Comité syndical du SBVB. Il comprend des actions sur la restauration des milieux aquatiques (estimées à 10,9 M€ HT), l'amélioration de la qualité de l'eau (estimée à 1,2 M€ HT), l'hydrologie, la gestion quantitative et la prévention des inondations (estimées à 1,4 M€ HT), la sensibilisation, la gouvernance, l'animation et l'évaluation (estimées à 0,9 M€ HT). Le programme global est composé de 136 actions pour un total de 14,4 M€ HT, avec un taux d'aides d'environ 60% et portées par 11 maîtres d'ouvrage différents.

Le travail de mutualisation des actions à l'échelle du SAGE a débuté en 2019 dans le cadre du renouvellement du contrat territorial multithématiques sur le sous-bassin de Brière-Brivet.

Le SYLOA est fléché comme maître d'ouvrage pour 2 actions :

- La réalisation des suivis de la qualité des eaux les années 4 et 5 du programme (2 analyses/an sur 6 stations de mesure, montant estimé 30 000€/an, taux d'aides AELB 50%) ;
- La réalisation de l'étude du lien nappe/rivière entre Campbon et le Brivet (estimée à 80 000€, taux d'aides AELB 50%).

*Après en avoir délibéré,
le comité syndical, à l'unanimité,*

- ✓ **VALIDE** le programme d'actions 2020-2025 du bassin versant du Brivet
- ✓ **VALIDE** la maîtrise d'ouvrage des actions inscrites sous maîtrise d'ouvrage du SYLOA :
 - **Suivis de la qualité des eaux ;**
 - **Étude des relations nappe/rivière entre la nappe de Campbon et le Brivet.**

Fait à Pontchâteau, le 26 novembre 2019



Christian Couturier
Président du SYLOA